



N° 8
Mercredi 14 octobre 2015
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Plusieurs grands projets d'infrastructures de la vallée exposent une véritable rupture entre les responsables politiques locaux et une petite partie de la population.



Deux visions de la ruralité

Dossier - P. 2



Faits divers p.10

MANTES-LA-JOLIE



Un enfant
meurt dans
une cage
d'ascenseur

Actualité p.7

VALLEE DE SEINE



Les villes
s'engagent
pour leurs
étudiants

Actualité p.4

LES MUREAUX

Les défis se pour-
suivent dans
l'écoquartier



Actualité p.8

CARRIERES

Une journée
dédiée à l'au-
tisme



Actualité p.9

MANTES-LA-JOLIE

Mantes 2 : tra-
vaux début 2018



P. 4 **MANTES-LA-VILLE** Salle de prière :
la mairie FN perd en appel

P. 6 **MANTES-LA-VILLE** Comité des
fêtes : c'est fini

P. 6 **YVELINES** Profs : encore
65 postes vacants

P. 6 **POISSY** Projet de fermeture
chez Mahle

P. 7 **VALLEE DE SEINE** L'Epamsa perd
son directeur

P. 9 **LES MUREAUX** Musicavenir en
liquidation

P. 10 **ROSNY-SUR-SEINE** Une fillette
gravement brûlée

DU 5 OCTOBRE AU 14 NOVEMBRE 2015 C.cial Carrefour Market



VIDANGE + FILTRE

FORFAIT BASIC - HUILE 10W40

Centre commercial Val de Seine 29 rue des Grosses Pierres
78540 Vernouillet. Tél. 01 39 65 81 83

59 €*

~~75 €~~

* VOIR CONDITIONS EN CENTRE

DOSSIER Infrastructures : deux visions de la ruralité

Ni vraiment rurale, ni totalement urbaine, la vallée de Seine et ses habitants illustrent parfaitement la ruralité. Certains projets d'infrastructure, portés par des élus légitimés par le suffrage universel, sont violemment mis en cause par des collectifs de riverains et les militants écologistes, qui y voient plutôt un déni de démocratie et craignent pour leur qualité de vie.

Depuis plus de trente ans, la vallée de Seine est le théâtre d'un combat un peu particulier. D'un côté, des responsables politiques élus et réélus, porteurs de projets d'infrastructures de transport, économiques ou touristiques. De l'autre, des associations et collectifs rassemblant riverains de ces projets et militants écologistes.

Entre les deux, un véritable gouffre qu'il a encore une fois été possible de percevoir cette semaine, alors que plusieurs grands projets sont à la veille de leur lancement. De la déviation de Verneuil-Vernouillet à l'ouverture d'une carrière à Brueil-en-Vexin par le cimentier Calcia, l'incompréhension mutuelle est plus forte que jamais.

Sécurité et confort contre protection du bois

La semaine dernière, lors d'une réunion publique d'information sur l'avancement du projet de déviation de la RD 154, responsables associatifs et élus locaux ont encore durement croisé le fer. La RD 154 passe actuellement par le centre de Verneuil-sur-Seine et de Vernouillet : les uns prônent la sécurité et le confort de ceux qui habitent le long de la route actuelle.

Les autres, eux, défendent les bois de Verneuil par lesquels doit passer la déviation. Dans la mémoire de certains de ces acteurs associatifs figure encore le combat mené par des habitants en 1977 contre une extension pavillonnaire dans le bois, partiellement gagné puisque le quartier né de cette opération fut drastiquement réduit par rapport aux prévisions.

« Il ne s'agit que d'une voie de contournement et pas autre chose »

« Il ne s'agit que d'une voie de contournement qui permet de dévier une voie de transit, c'est tout et pas autre chose », expliquait au soir de la réunion Jean-François Raynal, vice-président LR au conseil départemental. Face à lui, une salle très nettement divisée entre pro et anti-déviation, largement dominée verbalement par les opposants.

« Ce projet cache un autre projet [...] vous essayez de nous faire avaler une tranche de saucisson », lance un membre de l'Adiv, l'une des associations opposées au projet depuis maintenant 25 ans. La crainte ? Celle d'une augmentation après travaux du nombre de voies une

fois la seconde phase de la déviation réalisée autour des Mureaux, voire une urbanisation future le long de cet axe à travers bois.

Des recours en pagaille

Mais les élus, eux, bénéficient de l'onction du suffrage universel et le savent bien. « Je reconnais que l'Adiv n'est pas uniquement composée de gens défendant leur intérêt particulier, s'élève en milieu de réunion la voix d'un vernouillien âgé, riverain de l'actuelle RD 154. Mais il y a un moment où l'opposition doit cesser, cette voie de contournement est nécessaire et utile. »

Cet habitant se fait alors partiellement huer... ce que les anti-déviation feront à plusieurs reprises, jusqu'à demander la démission du maire de Verneuil-sur-Seine, Philippe Tautou (LR), qui clôt la réunion sous les huées d'une partie des présents.

La déviation divise depuis 25 ans, et voit s'affronter depuis ce temps les mêmes personnes ou presque. Ici comme ailleurs, la vraie nouveauté est peut-être que les associations et leurs membres n'hésitent plus à judiciariser les choses. De nombreux recours sont ainsi exercés contre ces projets avec des cabinets d'avocats spécialisés, et chaque réunion publique entraîne la menace de nouvelles procédures.

BRUEIL-EN-VEXIN Les esprits s'échauffent contre la carrière

Il était venu pour apporter son soutien aux opposants à la carrière projetée par Calcia à proximité de Brueil-en-Vexin. Eric Roulot, le maire communiste de Limay, s'est cependant fait sévèrement accrocher lors de sa prise de parole destinée à proposer une stratégie de lutte, lui dont la vie de sa commune a longtemps été liée aux carrières Lafarge.

Sa proposition ? Exiger les meilleures conditions possibles d'exploitation, pour l'environnement et pour les riverains, engendrant des coûts trop importants pour l'industriel, qui pourrait alors renoncer. Si une partie du public l'écoute attentivement, certains trouvent sa stratégie trop timorée, trop politique, trop sinieuse.

« On n'a pas besoin d'un discours d'accompagnement, mais d'un discours de lutte ! Nous n'avons aucune confiance », crient certains du fond de la salle municipale brueilloise, nettement divisée sur le sujet. Seule certitude, la tension est beaucoup plus importante aujourd'hui qu'il y a un an sur le plateau vexinois.



Les élus bénéficient de l'onction du suffrage universel, renouvelé pour certains à plusieurs reprises, à l'instar ici de Philippe Tautou, le maire LR de Verneuil-sur-Seine et président de la Communauté d'agglomération des deux rives de Seine (CA2RS).

A Brueil-en-Vexin, où l'entreprise Calcia projette l'ouverture d'une carrière calcaire pour alimenter sa cimenterie de Gargenville, la ligne de fracture est un peu différente : alors que la carrière est soutenue par l'Etat et la plupart des élus de la vallée de Seine, ceux du plateau vexinois y sont résolument opposés. Ils ont d'ailleurs engagé le cabinet d'avocats de l'ex-ministre de l'Environnement, Corinne Le-page, et un recours a été formé.

Les associations opposées au projet, créées pour certaines il y a 20 ans lors d'une première tentative d'exploitation, ont été réactivées

l'an dernier une fois le projet relancé. Lors d'une réunion vendredi dernier, la montée de la tension chez leurs membres était palpable : même les responsables politiques soutenant leur cause se sont fait égratigner (voir notre encadré).

La confiance semble donc définitivement rompue entre une partie de la population et leurs représentants élus, et ce dans les deux sens. Comme un témoin de cette crispation, l'idée de la création de plusieurs Zad (Zone à défendre, Ndlr) a flotté dans l'air à chacun des rassemblements et réunions de la semaine dernière.

TRIEL-SUR-SEINE Le port perd sa subvention régionale

Les écologistes tentent un coup de poker. Ils ont obtenu la suppression de la subvention du conseil régional, et font de cette infrastructure un enjeu de leur campagne électorale des régionales.

Le projet de port que souhaite faire naître Ports de Paris à cheval sur Triel-sur-Seine et Carrières-sous-Poissy, à l'emplacement de l'actuelle marina de plaisance, a perdu l'intégralité de sa subvention régionale la semaine dernière. Sans ces 3,9 millions d'euros, cet investissement de 24 millions d'euros, destiné partiellement au transport de matériaux de construction, prendra au minimum quelques mois de retard.

Derrière cette décision du conseil régional figure une demande expresse du président du groupe écologiste et élu d'opposition muriautin, Mounir Satouri (EELV), acceptée par le président socialiste sortant du conseil régional, Jean-Paul Huchon. A l'instar des associations de la vallée, il est bien décidé à faire des grands projets d'infrastructure un enjeu de sa campagne électorale.

Le message est clair : « Si, demain, le rapport de force des écologistes au conseil régional n'est pas celui qu'on souhaite, on ne pourra pas forcément empêcher [le port] », explique l'élue. Face aux militants écologistes et les responsables des associations de riverains venus l'écouter, il prône un autre modèle de développement, axé sur la formation et l'économie de la connaissance.

Mais l'ambition écologiste est électoralement risquée en vallée de Seine. En effet, lors des derniers scrutins, tous les candidats qui avaient fait de l'opposition aux grands projets d'infrastructure un enjeu de leur campagne électorale ont subi de cuisantes défaites. En sera-t-il autrement cette fois-ci, alors que les divisions internes font rage chez EELV ?

Les soutiens politiques du projet, eux, ne cachent pas leur colère, à l'instar du président du conseil départemental des Yvelines. « C'est une manoeuvre politicienne [...], un mauvais coup porté au développement économique, estime Pierre Bédier (LR). C'est logique quand on sait que l'idéologie des écologistes est la décroissance, là où il faudrait de la croissance. »

« Ce sont des sauts de cabri pour montrer qu'ils existent. Je préfère être dans l'action que dans la réaction, commente de son côté Philippe Tautou, maire LR de Verneuil-sur-Seine et président de la Communauté d'agglomération des deux rives de Seine (CA2RS). Le projet est définitivement accepté, voulu et financé par Ports de Paris, qui fera ce projet dans tous les cas de figure. »



Comme un témoin de cette crispation, l'idée de la création de plusieurs Zad (Zone à défendre, Ndlr) a flotté dans l'air à chacun des rassemblements et réunions de la semaine dernière.

Verneuil-sur-Seine La déviation en version allégée

Lors d'une réunion publique organisée la semaine dernière, le conseil départemental a présenté la dernière version de la déviation de la RD 154, qui voit passer 14 000 véhicules chaque jour dans les centres-ville. Les associations présentes, pour opposées qu'elles y soient, ont salué les modifications faites par l'institution départementale, réalisées « dans le bon sens »... avant que le débat ne dérape.

La version la plus récente du projet prévoit ainsi une réduction de la largeur de la déviation dans le bois par rapport au projet original. La route consiste en une voie de circulation dans chaque sens, une piste cyclable, quatre rond-points et des bassins de récolte des eaux fluviales, pour un total estimé à 24 millions d'euros.

prêts pour la révolution de la ressource



toutes les entreprises de SUEZ n'en font plus qu'une

Lyonnaise des Eaux, SITA, Agbar, Degrémont, United Water, SAFEGE et 40 autres experts de l'eau et des déchets deviennent SUEZ. Sur les 5 continents, SUEZ accompagne les villes et les industries dans l'économie circulaire pour préserver, optimiser et sécuriser les ressources essentielles à notre avenir.
ready-for-the-resource-revolution.com

LES MUREAUX Les défis se poursuivent dans l'écoquartier

Le programme de rénovation urbaine mis en place dans sept quartiers des Mureaux, pour réhabiliter et proposer une nouvelle offre de logements et d'équipements publics, a reçu le label écoquartier en 2014 pour son investissement dans le développement durable. Des aménagements se prolongent aujourd'hui dans cette optique.



Les noues plantées et les bassins filtrants permettent de réutiliser les eaux pluviales. .

« C'est une des communes les plus à la pointe sur tous ces sujets écologiques », témoigne Élisabeth Rojat-Lefèvre, directrice du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines (CAUE 78), lors d'une visite de l'écoquartier des Mureaux.

Cet événement a été organisé la semaine dernière par l'association Ekopolis, dont le but est d'encourager le développement durable dans le cadre de la construction et de l'aménagement en région Île-de-France. Des manifestations que l'association multiplie à l'approche de la conférence internationale sur le climat (Cop 21) en décembre.

Le Programme de rénovation urbaine (PRU) des Mureaux, lauréat l'an dernier du label écoquartier, est le seul à avoir été récompensé dans

les Yvelines. « Il y a peu d'écoquartier où l'unanimité ait été aussi forte sur l'attribution du label », rappelle Valérie Missud, chargée de mission à la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA) d'Île-de-France.

Les 4 000 logements sociaux impactés (réhabilitation, résidentialisation ou démolition) par le PRU concernant environ 15 000 habitants jusqu'en 2017, soit la moitié de la population de la commune des Mureaux.

La tour Molière bientôt démolie

Le schéma de cohérence urbaine, élaboré en 2003, avait pour objet

de favoriser le développement résidentiel et celui des structures publiques existantes, de protéger le paysage urbain et le patrimoine remarquable, et de favoriser le développement économique (seuls 20 % des commerces sont dans la zone en rénovation urbaine, Ndlr).

Le travail engagé « sur l'espace public » a eu « une conséquence sur le foncier », explique Jean-Luc Bossavit, directeur du PRU des Mureaux et de l'agglomération Seine et Vexin. La dernière tour (rue Corneille, Ndlr) sera démolie le semestre prochain. »

Les logements sociaux représentant une part très importante sur la ville, « l'enjeu de la diversification du parc de logement (encadré) est un enjeu très fort », admet Claire Viallefont, directrice de l'urbanisme de la ville des Mureaux. Une collaboration étroite s'est engagée et se poursuit avec les bailleurs sociaux et l'aménageur, la Sem 92.

Le tissu urbain assez dense des quartiers muriaux, de la Vigne Blanche et des Bougimonts notamment, a été dilaté et permettra d'engager d'autres aménagements publics, à l'image du pôle Molière, et paysagers (parc Molière, encadré).

Chaudière biomasse, à quel prix ?

L'ambition « durable » de la commune des Mureaux se trouve confronté parfois à des limites. La chaudière biomasse fournit un réseau de chaleur à 2 000 logements et aux établissements municipaux, mais la question financière se pose pour certains bailleurs.

L'Opievoy a décidé de sortir de ce réseau de chaleur au bois, qui alimentait 300 de ses logements sur le plateau de Becheville, arguant un bénéfice tarifaire pour ses locataires. En conséquence, « Le prix de la chaleur ne sera pas celui initialement fixé », précise Jean-Luc Bossavit. L'enjeu qui accompagne cela est celui de la transparence. »

Parc Molière : « La Villette ou Belleville »

Une trame verte est en cours d'aménagement aux Mureaux. Le parc Molière s'étendra sur 7,5 hectares et fera la jonction avec les espaces paysagers du parc du Sautour et du bois de Becheville. « Les travaux vont se dérouler jusqu'en 2018-2019 », estime Claire Viallefont, directrice de l'urbanisme de la ville.

« On installe là un parc du type La Villette ou Belleville », affirme Jean-Luc Bossavit, directeur du Projet de rénovation urbaine des Mureaux. Environ 4 000 m² jardins familiaux seront réservés aux différents habitants de la ville, comme ceux existants déjà dans le quartier des Musiciens.

Après concertation avec les habitants, un marché autonome sera ouvert pour introduire l'installation de jeux et d'espaces de loisirs dans ce futur parc. Le travail engagé par la ville sur la gestion des eaux, avec les bassins filtrants et les noues plantées, se poursuivra avec l'ouverture du ru d'Orgeval, sur 500 mètres depuis l'école Pierre Brossolette jusqu'au pôle Molière.

Une lente commercialisation

Afin de diversifier l'offre d'habitations dans les quartiers des Mureaux, de nouveaux logements en accession à la propriété sont proposés. Mais pour l'instant « la commercialisation est lente, on est à peu près à un logement vendu par mois. C'est un peu trop lent au goût des bailleurs », confie Jean-Luc Bossavit, le directeur du PRU.

Les investissements provenant essentiellement des gens qui connaissent la commune, « il faudrait que la représentation de la ville des Mureaux change », constate Jean-Luc Bossavit.



Des jardins partagés, des jeux et des espaces de loisirs sont prévus.

En bref

MANTES-LA-VILLE Salle de prière : la mairie FN perd en appel

La mairie avait fait appel de la décision suspendant sa préemption de l'ex-hôtel des impôts. Le tribunal administratif lui a donné à nouveau tort, en attendant le jugement au fond.

La décision est tombée vendredi en appel d'un référé : la préemption de l'ancien hôtel des impôts est toujours considérée illégale par le tribunal administratif de Versailles, en attendant le jugement au fond de cette affaire. Elle oppose la mairie FN, et la préfecture des Yvelines qui demande l'annulation de la préemption.

Le bâtiment a été vendu avant l'été par la Communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines (Camy) à l'Association mosquée Mantes Sud (AMMS) portant

l'ambition d'une salle de prière. Mais la majorité FN, opposée au projet, a préempté le bien en annonçant vouloir y déménager la police municipale.

« J'espère qu'avec quatre condamnations d'affilée, le maire va revenir à la raison », commente le président de l'AMMS, Abdelaziz El Jaouhari. « C'est décevant puisqu'on persiste à m'accuser de détournement de pouvoir [...] on m'empêche de préempter, je le regrette, note de son côté le maire Cyril Nauth (FN). Si c'était confirmé au fond, je trouverai un autre lieu pour la police. »

GARGENVILLE Nommez les rues de la Zac

Les premiers logements des 350 que comptera la Zone d'aménagement concerté (Zac) des Hauts de Rangipont, sur les terrains de l'ancienne usine Porcher, doivent être livrés dans un an.

La mairie propose aux habitants de nommer trois rues, deux nouvelles et une existante qui sera prolongée, sur le thème des femmes.

Les élus examineront les propositions envoyées jusqu'au 1er novembre, par courriel à com1@ville-gargenville.fr ou en personne au service communication de la mairie.

En bref

MANTES-LA-JOLIE Des logements à l'entrée du Val Fourré

La municipalité souhaite voir bâtir 116 logements et des commerces à l'ancien emplacement de deux stations-service et d'une concession automobile.

Ces derniers mois, l'ex-concessionnaire automobile, et les deux stations-service situées à l'entrée du Val Fourré mantais, en direction de Rosny-sur-Seine, ont été démolies. Ces parcelles devraient accueillir deux immeubles, l'un de 50 logements côté nord, l'autre de 66 appartements et 1 050 m² de commerces, pour une surface totale de 9 300 m².

« Des logements en accession à la propriété »

« L'enjeu est de construire des logements en accession à la propriété,

note le maire mantais, Michel Vialay (LR). Nous avons commencé à reconstruire dès 2004 sur la partie nord avec de petites maisons, l'école d'infirmières, l'hôtel et le centre des finances publiques. Il s'agit de poursuivre cette entrée de ville. »

Pour l'instant, aucune estimation de début des travaux n'est connue. Le promoteur Icade, à qui l'Établissement public foncier des Yvelines (Epfy) va revendre les terrains, n'engagera le chantier qu'après une pré-commercialisation jugée suffisante.

En bref

LES MUREAUX L'interco en débat

L'association fondée il y a quelques mois par des élus socialistes de la majorité muriautaine, le Rassemblement citoyen pour Les Mureaux, organise une rencontre publique consacrée à l'agglomération qui résultera, dans trois mois, de la fusion de six intercommunalités de la vallée de Seine. Celle-ci se tient mardi 20 octobre, à 20 h 30 à l'Espace des habitants, avec pour débattre du sujet le maire François Garay (DVG) et le maire de Verneuil-sur-Seine Philippe Tautou (LR), entre autres.

PORCHEVILLE

Voitures et jeux d'autrefois

A l'occasion de la Semaine bleue, dédiée aux retraités et aux personnes âgées, la commune propose une journée « Années 50 », samedi 17 octobre à l'Espace Boris Vian de 14 h à 18 h. Des voitures de collection, un espace de jeux anciens et un défilé de mode intergénérationnel permettront de recréer l'atmosphère d'après-guerre... tout comme le concert de Philippe Delisle, qui chantera Bourvil à 16 h. Renseignements au 01 30 63 30 80.

ORGEVAL Permanences juridiques en mairie

La municipalité orgevalaise vient de lancer des consultations juridiques gratuites à destination des habitants. Le mercredi et le samedi, de 10 h à midi toutes les deux semaines, il est désormais possible de consulter un avocat. D'une dizaine de minutes, la séance vise à donner des renseignements sur un point juridique précis, ou à orienter le justiciable vers l'autorité compétente. L'inscription est obligatoire au préalable, en mairie ou au 01 39 22 35 50.

En image



MANTES-LA-JOLIE Rose-qui-peut

Dans le cadre d'Octobre rose, mois consacré à la sensibilisation autour du cancer du sein, l'association mantaise la Note rose s'est associée avec l'atelier textile de Sylvie et Marion Breton (Limetz-Villel). Vendredi 8 octobre, grâce aux donations du Secours catholique de Bréval, les grilles et les rondins de bois menant au centre d'action culturelle Georges Brassens ont été ornés, par des bénévoles, de vêtements roses non voulus.

En bref

ILE-DE-FRANCE
Les céréaliers inquiets

Si le prix du blé avait atteint des sommets ces dernières années, jusqu'à 280 € par tonne, il se situe aujourd'hui à environ 160 € par tonne. Les céréaliers franciliens s'en inquiètent, eux qui pèsent 82 % de la surface agricole de la région. « L'absence de prix plancher et l'excès normatif et réglementaire créent un climat d'incertitude économique pour les exploitations de grandes cultures, défavorable à l'installation de jeunes agriculteurs », estime la chambre d'agriculture d'Île-de-France.

VALLEE DE SEINE
Les fermes en visite

Dans le cadre de la Balade du goût, dont se tient cette année la dix-neuvième édition, trois fermes ouvrent leurs portes dans le nord des Yvelines, et 88 dans toute l'Île-de-France. Il est ainsi possible, samedi 17 à partir de 14 h, et dimanche 18 octobre à partir de 11 h, de visiter une exploitation maraîchère d'Ecqueville, l'élevage d'escargots de Oinville-sur-Montcient, et un producteur de volailles à Brueil-en-Vexin. Renseignements sur balade-du-gout.fr.

BRICORAMA

40%
D'ECONOMIES
ANNIVERSAIRE 40 ANS

40%
D'ECONOMIES
~~159€~~
95€₄₀
RADIATEUR CÉRAMIQUE EDEN - 1000 W
REF. 988974

DONT 1 € D'ECO-PARTICIPATION
GARANTIE 1 AN
Normes
CE NF

ORGEVAL

Angle Route des 40 Sous
et Route de Vernouillet (RD 113)
Tél. : 01 39 75 72 62

Du lundi au dimanche : 9h30 - 19h30

BRICO DÉCO JARDIN BÂTI
Entre nous, 40 ans de passion !

BRICORAMA

*jusqu'à 40% de remise sur une sélection de produits en magasin

En bref

YVELINES Profs : encore 65 postes vacants

L'académie de Versailles assure tout mettre en oeuvre pour recruter des contractuels afin d'assurer les cours.

Alors que les parents d'élèves de plusieurs établissements de la vallée de Seine ont protesté auprès de l'inspection académique des Yvelines pour des absences de professeurs, l'académie de Versailles a envoyé récemment un communiqué de presse se voulant rassurant.

« L'académie [...] met tout en oeuvre pour pallier au plus vite les absences des enseignants », y indique-t-elle.

L'académie cherche des candidats

L'académie de Versailles, qui scolarise plus d'un demi-million de collégiens et lycéens, pour 40 000 enseignants, indique que 65 postes ne sont toujours pas pourvus en ce mois d'octobre. Elle invite par ailleurs les éventuels postulants à se renseigner ou à faire acte de candidature sur acver.fr/24o.

POISSY La Coudraie honore Dheepan

La mairie donne de nouveaux noms de rue à ce quartier en pleine rénovation, dont celui du film de Jacques Audiard. Ce dernier a été projeté vendredi au théâtre municipal.

Le quartier n'en finit plus d'être en haut de l'affiche. Le film *Dheepan*, réalisé par Jacques Audiard avec la Coudraie comme décor et certains habitants comme figurants, a décroché la Palme d'or au dernier festival de Cannes.

La municipalité a projeté gratuitement le film vendredi dernier au théâtre, et renomme l'une des rues de cet ensemble d'après le film.

Toutes les voies de la Coudraie changeront en effet de nom à l'occasion de la rénovation urbaine en

cours dans ce quartier bâti à l'origine pour héberger les cadres de Peugeot et leurs familles.

Thierry Rupert aussi honoré

L'impasse Mademoiselle Lenormand, cartomancienne et nécromancienne pendant la Révolution française, la rue Enrico Pigozzi, fondateur de l'entreprise Simca ou encore l'avenue Thierry Rupert, d'après le basketteur pisciacais brutalement décédé en 2013, rejoindront donc, entre autres, la rue Dheepan.

MANTES-LA-VILLE

Comité des fêtes : c'est fini

Le Comité des fêtes mantesvillois n'organisera plus les festivités communales l'an prochain. La mairie supprime sa subvention et gèrera en interne les événements concernés, comme Festiville.

L'an prochain, le Comité des fêtes ne sera plus : son existence même est en jeu, la mairie ayant décidé d'organiser elle-même les choses. La convention qui liait municipalité et association ne sera pas renouvelée l'an prochain, et la subvention afférente de 41 000 € supprimée.

« Des raisons politiques »

« Le premier à avoir suggéré l'idée était un agent, l'idée a germé, nous avons estimé cette année qu'il était préférable de gérer en direct Festiville et les autres manifestations, justifie le maire Cyril Nauth (FN). Le motif n'est pas celui d'économies, la dépense devrait être du même ordre. »

« En grattant un peu [lors d'une réunion avec le maire], on s'aperçoit que c'est pour des raisons politiques, car des élus sont dans le Comité, alors que ça fait partie de ses statuts ! », s'étrangle ainsi Eric Visintainer, élu d'opposition (LR) et vice-président du Comité. Pour lui, les festivités coûteront plus cher sans bénévoles, tandis que bal du 13 juillet et concours des maisons illuminées seraient menacés.

En bref

VERNEUL-SUR-SEINE La mairie réaménagée ?

La commune souhaite réaménager l'hôtel de ville, afin de se mettre aux normes et de créer un guichet unique pour toutes les démarches administratives.

La mairie vernolienne devrait connaître un important réaménagement dans les années à venir. Le but de ces travaux est multiple : mise en conformité pour les personnes à mobilité réduite, création d'une liaison entre le bâtiment principal et celui du service technique, isolation au feu des archives et reprise des installations électriques.

L'un des grands objectifs est la création d'un guichet unique pour les démarches administratives, qu'elles concernent l'urbanisme,

l'état-civil ou toute autre question. La majorité demande également l'agrandissement de la salle du conseil municipal, et l'installation de matériel de projection.

Un récent appel d'offres, destiné à contracter avec un maître d'oeuvre en vue des travaux, indique que 730 000 € HT seront affectés. Le chantier doit durer cinq mois, aucune date de début n'est encore disponible. Par ailleurs, l'amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment figure dans l'appel d'offres de manière optionnelle.

POISSY Projet de fermeture chez Mahle

Les 57 salariés de la filiale pisciacaise de l'équipementier automobile ont déjà annoncé qu'ils se battraient contre la fin envisagée de l'activité.

La direction du groupe Mahle a annoncé la semaine dernière aux salariés de la filiale pisciacaise, tournée vers l'export de pièces détachées automobile en Afrique, la fin probable de toute activité d'ici à mars 2016. Les deux syndicats que compte le site de Poissy sont résolument opposés au projet de fermeture.

« Le dispositif légal d'information et de consultation prévu a commencé et des négociations concernant un plan de sauvegarde de l'emploi vont être entamées », indique l'entreprise

basée à Stuttgart. La situation économique dégradée en Lybie, en Tunisie et en Algérie, ses principaux clients, ainsi qu'une concurrence accrue sur ces marchés sont cités comme facteurs de cette décision.

« Nous avons pris un coup de massue sur la tête, relate Yves Cophy, délégué du personnel FO. Ce serait un cataclysme social alors que le groupe s'était engagé à d'autres alternatives, il est hors de question qu'on puisse accepter l'officialisation de la fermeture du site. »

Indiscrets

Lors du second tour des élections départementales, en mars dernier, un différend verbal a opposé dans un bureau de vote mantesvillois le directeur de publication de *La Gazette*, Lahbib Eddaoudi, et Monique Fuhrer-Moguerou, adjointe FN à la mairie. Cette dernière a porté plainte pour diffamation... une procédure classée sans suite la semaine dernière. « Il semblerait que M. Nauth et Mme Fuhrer aient une autre vision du débat, commente Lahbib Eddaoudi. Lorsqu'il se durcit dans les arguments, ils considèrent que c'est de la diffamation, mais le procureur n'était pas de cet avis ».

Les salariés de l'Office public de l'habitat interdépartemental de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines (Opievoy) ne sont pas rassurés par le possible éclatement en trois entités départementales, ce qu'ils ont exprimé dans une lettre à son nouveau président. Cette départementalisation est en effet souhaitée par celui-ci, Pierre Bédier (LR), président du conseil départemental des Yvelines. Il a remplacé le président socialiste du conseil départemental de l'Essonne, Jérôme Guedj, qui a perdu ses fonctions suite aux élections départementales de mars dernier.

Alors que ses opposants assurent régulièrement que Cyril Nauth (FN), le maire de Mantes-la-Ville, est en contact étroit avec le siège du FN, ce qu'il a toujours démenti, *Le Parisien* ajoute de l'eau à ce moulin. Le quotidien a récemment dévoilé que les avocats de la mairie, dans le litige qui l'oppose au préfet dans le cadre de la préemption de l'ancien hôtel des impôts pour y éviter la constitution d'une mosquée, aurait été conseillé par le siège du FN, et travaille déjà avec David Rachline, sénateur-maire FN de Fréjus.

A Hardricourt, lors de son spectacle Flashback, où il conte sa carrière de photographe et ses rencontres, Jean-Marie Perrier s'est souvenu de son entrée à Paris Match, où il deviendra l'assistant du propriétaire, Daniel Filipacchi : « A 16 ans, en 1956, quand on ne savait pas quoi faire de son fils, on le mettait à Paris Match ! » C'était décidément une autre époque...

Les Muriautins peuvent désormais télécharger sur leurs téléphones et tablettes l'application mobile de la commune.

La mairie avait lancé cet été une consultation sur le sujet, comme nous le rapportons dans le dossier de notre édition du 26 août dernier.

Disponible sur Android (Google) comme iOS (Apple), elle permet de consulter les actualités et informations pratiques de la municipalité, ainsi que de signaler les petits problèmes constatés par les habitants.

VOTRE SPÉCIALISTE DES PRODUITS FRAIS

LE NOUVEAU
PANIER FRAIS

FRUITS et LÉGUMES

BOUCHERIE

CRÈMERIE



Rue Charles-Léger
78680 Epône
Tél. : 01 30 95 76 20

www.lenouveaupanierfrais.com

CONFLANS-SAINT-HONORINE Des écoles maternelles équipées et étendues

Les enfants des écoles des Quatre vents et de Chennevières bénéficient de nouveaux centres de loisirs depuis la rentrée.



Les salles des centres de loisirs aménagés sont réservées à chacune des différentes sections.

La réforme des rythmes scolaires et la hausse des effectifs ont nécessité l'aménagement des établissements maternels des Quatre vents et de Chennevières. Les préfabriqués installés en 2013 ont laissé place à de nouvelles structures dans ces deux écoles.

Les enfants de l'école des Quatre vents bénéficient depuis la rentrée du 2 septembre d'un centre de loisirs entièrement neuf, fait de bardages extérieurs en bois, comme l'extension d'une de ses classes (photo).

Situé à proximité de la maison de quartier du plateau du Moulin,

celui-ci permet d'accueillir les 3-5 ans le matin, lors de la pause méridienne, à partir de 16 h et pendant les Temps d'activités périscolaires (Tap).

Plus de 2 millions d'euros investis

L'école Chennevières, dont la partie élémentaire avait accueilli quatre nouvelles salles d'activités l'an dernier, a également bénéficié de nouvelles salles et d'un agrandissement de son réfectoire dans l'école maternelle, qui accueille environ 150 enfants. Le coût total pour les deux écoles s'élève à 2,33 millions d'euros.

VALLEE DE SEINE L'Epamsa perd son directeur

Didier Bellier-Ganière quitte l'institution étatique à la fin du mois. Les représentants du conseil départemental cesseront de boycotter le conseil d'administration de l'institution.

Il avait été nommé il y a un peu plus d'antan, le voilà déjà reparti. Didier Bellier-Ganière, directeur de l'Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine aval (Epamsa), est nommé le 1er novembre pour aider à la préparation du dossier de candidature de la ville de Paris pour l'organisation des Jeux olympiques de 2024.

L'Epamsa, créé en 1996, est chargé de coordonner pour l'Etat l'opération d'intérêt national existant en vallée de Seine. Didier Bellier-Ganière avait été nommé l'an dernier contre le souhait des élus LR de la vallée de Seine. Cela avait entraîné un boycott de leur part du conseil d'administration de l'établissement, auquel il sera mis fin.

« Renouer des liens normaux avec les collectivités »

« Son départ marque la volonté de l'Etat de renouer des liens normaux avec les collectivités territoriales, et en particulier le conseil départemental, estime de ce changement son président, Pierre Bédier (LR). Nous attendons également que l'Etat clarifie sa gestion qui nous apparaît pour le moins dispendieuse et déséquilibrée. »

En bref

CONFLANS-SAINT-HONORINE Des bénévoles pour les Tibétains

L'association *La pierre blanche*, installée sur la péniche *Je sers*, cherche des bénévoles afin de l'assister, car l'afflux de réfugiés tibétains ne diminue pas depuis trois ans.

L'association d'accueil et d'accompagnement des personnes en difficulté *La pierre blanche*, fondée par le père Arthur en 1989, a elle-même besoin d'aide. L'association cherche des bénévoles supplémentaires pour renforcer l'action de ses 13 salariés et de sa cinquantaine de bénévoles.

120 Tibétains sur 350 hébergés

Sur la Seine ou sur la terre ferme, elle héberge aujourd'hui plus de 350 personnes, soit un doublement depuis 5 ans. Plus de 120 demandeurs d'asile tibétains font par-

tie des hébergés, leur afflux ayant commencé il y a trois ans, sans diminuer depuis.

« Nous subissons, d'une certaine façon, les exodes de populations dans les pays difficiles, raconte son président, Christian Souchon. Nous avons besoin de bénévoles pour de l'aide aux devoirs des enfants francophones, pour de l'enseignement du français langue étrangère (après une formation faite par l'association, Ndlr), et pour l'entretien et la maintenance des logements. »

Pour proposer ses services, il faut appeler la péniche *Je sers* au 01 39 72 62 83.

MANTES-LA-VILLE Journée de célébration pour la Cgt

La Cgt a célébré les 120 ans du syndicat à l'occasion d'une journée festive. Au programme : commémoration, débat, exposition et concerts.

La Confédération générale du travail (Cgt) a organisé une journée festive samedi. Il s'agissait de marquer les 120 ans du syndicat. « Il ne faut pas oublier que la Cgt est la plus grosse organisation de la région mantoise avec un peu plus de 1 000 syndiqués », a déclaré Roger Colombier, membre du syndicat.

La journée a ainsi débuté à 11h avec une commémoration sur le site de l'ancienne usine de cellophane pour

laisser place, dans l'après-midi à un débat sur les 70 ans de la sécurité sociale.

Une exposition représentait les luttes salariales menées : celles de la fonderie de bronze Carin-Cachoux, la manifestation de mai-juin 1968, l'occupation de l'usine Sulzer... Egalement, on pouvait observer le drapeau du front populaire. Réalisé tout en soie brodée, il a été restauré à hauteur de 7 000 euros.

En bref

MANTES-LA-JOLIE L'inquiétude plane au lycée Saint-Exupéry

Parents d'élèves et Enseignants du lycée Saint-Exupéry s'inquiètent du manque de moyens alloués à l'accompagnement éducatif. Samedi matin, ils ont montré leur mécontentement devant les portes de l'établissement.



En cinq ans, le ratio nombre d'heures par élèves est passé de 1,59 à 1,33 au sein du lycée Saint-Exupéry. L'administration ne souhaite désormais plus le prendre en considération.

La contestation était de rigueur samedi. En effet, les représentants syndicaux des enseignants du lycée Saint-Exupéry ont montré leur indignation. Ce mouvement fait lagazette-yvelines.fr

suite au refus par l'administration d'accorder dix heures supplémentaires au lycée. Dix heures hebdomadaires dont le chef d'établissement a besoin pour aménager

l'emploi du temps global du lycée.

Un mécontentement commun

« D'ordinaire, il s'agit d'une simple formalité, a précisé Michel Chastan, représentant du Syndicat national des enseignants de second degré (SNES) Fédération syndicale unitaire (FSU). Aujourd'hui, on fait des économies sur la qualité de l'enseignement : on mélange des séries pour enseigner une même matière et on a des classes avec 35 élèves ».

Depuis 2010, les heures allouées à l'établissement ont été réduites de 23 heures tandis que l'effectif global a lui augmenté de 221 élèves. « Il y a de moins en moins de moyens alloués pour nos enfants, c'est injuste », a estimé Christine Jakobik, représentante de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE).



Électricité - Éclairage public

Forte de ses 68 années d'expérience, l'Entreprise TAQUET, implantée au cœur des Yvelines, est votre partenaire pour La Maintenance, la Conception, la Réalisation et la Modernisation de vos réseaux et installations électriques.

Nos spécialités :

- Eclairage public, Signalisation Lumineuse Tricolore et Illuminations festives,
- Basse & Moyenne Tension,
- Détection, Diagnostic & Géoréférencement des réseaux secs,
- Courant faible & Courant fort,
- Domotique TEBIS, Contrôle d'accès, Réseaux informatiques, Vidéo protection, Détection incendie & intrusion, ...

La reconnaissance officielle de notre savoir-faire

QUALIFICATION ME4 TN4
(Maintenance et Travaux Neufs en Eclairage Public)

50, rue de Sablonville - 78510 Triel sur Seine
www.taquet.fr - ☎ 01 39 74 01 90 - 📠 01 39 70 65 23

VALLEE DE SEINE Les villes s'engagent pour leurs étudiants

De plus en plus de municipalités apportent une aide financière à leurs étudiants. Une manière d'encourager les jeunes à poursuivre leurs études et de contribuer à l'égalité des chances.

La rentrée étudiante va de pair avec les frais de scolarité, de transports, de logement... Pour accompagner ce public, quelques communes telles que Chanteloup-les-Vignes, Les Mureaux et Poissy, ont mis en place des aides financières pour développer l'autonomie de ceux qui poursuivent leurs études.

« On mise sur l'avenir de nos jeunes »

Pour la quatrième année, Chanteloup-les-Vignes met en place l'Allocation municipale étudiante (AME). Ainsi, il s'agit d'aider les jeunes à équilibrer leur budget. « L'allocation municipale étudiante permet d'aider ceux qui n'auraient pas assez de ressources », a annoncé Marwa Ablouh, adjointe au maire en charge du lien social.

Après dépôt d'un dossier au Centre communal d'action sociale (Ccas), une commission est chargée d'attribuer les aides suite au calcul d'un quotient familial. Une cinquantaine sera accordée, de 150 euros à 1 200 euros par an.

Pour la municipalité de Poissy, le Contrat pour l'autonomie des Pisciais étudiants (Cape) permet d'engager 130 000 euros par an pour ce public. « Aujourd'hui, les collectivités ont moins de moyens suite à la baisse des dotations de l'État, il y a donc un arbitrage à faire au niveau des subventions mais le Cape est un des piliers de la politique jeunesse », a admis Fatiha El Masaoudi, adjointe au maire déléguée à la jeunesse. Ce n'est pas de l'argent

dépensé pour rien, on mise sur l'avenir de nos jeunes ». L'an dernier, sur 131 dossiers déposés, 120 ont été acceptés après vérification des critères d'attribution. Entre-autre, il est nécessaire d'avoir moins de 26 ans lors de la première demande, avoir le baccalauréat, résider à Poissy depuis au moins deux ans.

« En contrepartie, on demande à ces jeunes de rendre un peu de leur temps et d'être bénévole lors d'événements organisés par la municipalité ou pour des associations pisciacaïses », a ajouté Fatiha El Masaoudi. Du côté de Chanteloup-les-Vignes, le discours est le même. La ville demande aux jeunes bénéficiaires de l'AME d'investir un peu de leur temps dans des actions sociales telles que la fête de la ville. Une manière de rendre la pareille.

Les encourager à avoir de l'ambition

« Il nous paraît important que les étudiants puissent témoigner dans les lycées et forums pour dire qu'il est possible d'accéder à ces grandes écoles même si financièrement, ça paraît compliqué », a noté Marianne Cantau, adjointe au maire des Mureaux chargée de la formation, de la jeunesse, de l'enseignement secondaire et supérieur. Également, ils peuvent aider d'autres jeunes à constituer un CV, à donner des conseils et apporter des contacts nécessaires pour l'obtention d'un stage.

« Quand on a été élu en 2001, on a été sollicité par des étudiants qui

avaient été reçus dans des grandes écoles, mais qui n'arrivaient pas à être financés », a raconté Marianne Cantau. On a donc créé le contrat municipal étudiant destiné aux Muriautins issus d'un milieu modeste ». Chaque année, c'est 60 000 euros accordés pour ce public dont

15 000 euros sont financés par Airbus, 10 000 euros par l'État et le reste par Les Mureaux. « La jeunesse des Mureaux a le droit à l'excellence. D'ailleurs, les jeunes qui se sont engagés dans des grandes écoles ont tous réussi ».

La communauté d'agglomération offre une journée d'intégration aux étudiants du Mantois



Jeudi dernier, à la base de loisirs des Boucles de Seine, plus de 500 étudiants ont répondu présent à la première journée d'intégration gratuite.

Jeudi dernier, à la base de loisirs des Boucles de Seine, plus de 500 étudiants ont répondu présent à la première journée d'intégration gratuite organisée par la Communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines (Camy), sur les 1750 que compte le Mantois. Neuf des onze établissements d'enseignement supérieur ont accepté la proposition de la Camy et annulé les cours ce jour-là.

« Nous voulons renforcer la vie étudiante et permettre aux étudiants de différents établissements de se rencontrer », explique Sébastien Elie, responsable du service formation supérieure à la Camy. J'aimerais que des étudiants, suite à cette journée, nous proposent des projets inter-écoles. »

Ce nouvel événement semble ainsi vouloir répondre partiellement à l'arrêt complet du projet Mantes Université, qui prévoyait le regroupement de nombre d'établissements, dont l'IUT, à Mantes-la-Ville. La base de loisirs a été mise à disposition gratuitement de la communauté d'agglomération, qui a organisé l'événement en interne pour 27 000 €.

Chez les étudiants, cette journée de jeux et activités sportives a été favorablement appréciée. « C'est une bonne initiative, après, il faut voir si des contacts se font, mais je n'en doute pas », note Julien, 19 ans, étudiant à l'IUT de Mantes-la-Jolie. En tout cas, dès le petit-déjeuner, certains dansaient déjà au son de la musique, témoignant de la bonne humeur de cette journée.

En bref

CONFLANS-SAINT-HONORINE Plus de solidarité entre seniors

A l'occasion de la Semaine bleue, la municipalité dévoile une initiative destinée à renforcer l'entraide et les liens entre habitants.

Comme chaque année, la Semaine bleue, dédiée aux personnes âgées et retraitées, permettra de participer à de nombreux ateliers et animations. La municipalité profite également de cette occasion afin d'introduire un projet pour augmenter l'entraide entre Conflanais.

« Rassembler les initiatives »

L'objectif est de « rassembler les initiatives déjà existantes autour d'un véritable réseau », détaille la mairie dans son communiqué de presse. La mise en oeuvre concrète du projet passe par la mise à disposition d'outils, sur internet ou non, permettant à chacun d'échanger les propositions d'entraide.

Quant aux ateliers, balades, dégustations ou conférences proposés lors de cette Semaine bleue, ils sont coordonnés par l'Espace retraités. Renseignements et inscriptions au 01 34 90 89 69.

ERRATUM

Nous souhaitons apporter une rectification concernant l'article sur la mutualisation Meulan/Ecqueville. En effet, la mise à disposition du directeur général des services est effectuée par la mairie d'Ecqueville pour la ville de Meulan.

CARRIERES-SOUS-POISSY Une journée dédiée à l'autisme

Divers colloques, ateliers et tables rondes se sont déroulés à l'espace Louis Armand, à Carrières-sous-Poissy. La communauté d'agglomération 2 Rives de Seine a organisé, avec l'association Handi-cap ou pas cap, une après-midi dédiée à l'autisme.



Si l'autisme a été déclaré grande cause nationale en France, celle-ci a aussi été condamnée cinq fois pour discrimination à l'égard des enfants autistes par le Conseil de l'Europe.

Samedi après-midi, l'espace Louis Armand a accueilli la rencontre santé : autisme et réalités perspectives, à Carrières-sous-Poissy. C'était l'occasion d'assister à des

colloques sur la méthode Denver et Makaton, d'écouter les spécificités de la médiation animale, de participer à des tables rondes sur le parcours de soins et de partager

son vécu avec d'autres familles. Lors de cette rencontre, des acteurs du monde associatif étaient présents pour répondre aux questionnements des parents, souvent livrés à eux-mêmes. « On est venu s'informer et prendre des contacts », a annoncé Christelle, mère de Jocelin 4 ans. Notre enfant est scolarisé en milieu ordinaire, on a vraiment de la chance ».

Des parents en quête de réponses

Une situation pour laquelle se battent beaucoup de parents. En effet, 80 % des enfants atteints d'autisme sont exclus du milieu scolaire ordinaire. Or, un enfant sur 150 serait atteint de troubles envahissants du développement,

En bref

POISSY Un procès fait irruption au conseil

Lors du retrait de la délégation de l'ancienne adjointe à la culture de la régie du théâtre, la majorité LR a évoqué un procès municipal partiellement perdu, où elle était mise en cause.

« A ma place, ce sera Catherine Lara. J'aurais aimé poursuivre », note, un peu amère, la présidente de l'association politique et citoyenne Vivons notre ville et ancienne adjointe à la culture de 2008 à 2014, Geneviève Chignac (SE). La majorité LR n'a en effet pas renouvelé son mandat à la régie du théâtre communal.

Lors du passage de la délibération en conseil municipal, les élus de la majorité ont évoqué le procès ayant opposé la commune à une ancienne directrice de l'action culturelle, licenciée en 2011. Cette dernière demandait la condamnation de la commune pour licenciement abu-

sif, ainsi que pour un harcèlement moral imputé à Geneviève Chignac.

20 000 € de frais de justice

Le jugement, rendu au printemps, infirmait le harcèlement moral tout en reconnaissant le licenciement abusif, engendrant un coût de 20 000 € pour la commune.

« Je regrette profondément qu'on ait exposé publiquement des extraits d'un jugement en conseil municipal », indique l'ancienne adjointe qui n'était pas tenue au courant de la procédure.

En bref

LES MUREAUX Musicavenir en liquidation

Boutique meulanaise devenue distributeur d'instruments et de matériel électronique de musique sur internet, l'entreprise Musicavenir est en liquidation judiciaire.



En 2014, Musicavenir dégageait un chiffre d'affaires de presque quatre millions d'euros.

Le site internet de Musicavenir est toujours en ligne, comme si de rien n'était. Pourtant, l'entreprise de vente de matériel électronique destiné aux musiciens et d'instruments de musique est en liquidation judiciaire depuis le mois de septembre. En 2014, elle dégageait un chiffre d'affaires de presque quatre millions d'euros.

Au départ, Musicavenir, c'est La boîte à musique, un magasin

meulanaise spécialisé dans le matériel électronique musical et d'instruments. L'entreprise s'est ensuite agrandie aux Mureaux, en ouvrant un site internet de vente en ligne.

Aujourd'hui, les différents numéros de téléphone ne répondent pas, et le répondeur de la société n'accepte plus de messages. La Gazette n'a pas réussi à joindre Jean-Marc Merceron, le propriétaire de Musicavenir.

FLINS-SUR-SEINE**Maternelle : une classe en plus l'an prochain ?**

Les parents d'élèves de l'école maternelle demandaient l'ouverture d'une quatrième classe. Ils ont obtenu un peu plus de moyens humains, et peut-être une classe... l'an prochain.

L'association des parents d'élèves de l'école maternelle de la ville, nommée Gape, occupait l'école la semaine dernière. Ils demandaient l'ouverture d'une quatrième classe, malgré le fait que le seuil de 32,5 élèves par classe n'ait pas été dépassé (ils sont 32, Ndlr). Si l'inspection académique des Yvelines a refusé pour cette année, elle a indiqué qu'elle y porterait attention l'an prochain.

« Cette année, des élèves non francophones sont arrivés suite à l'ouverture d'un hôtel dans Flins, utilisé par le Samu social (115, Ndlr). Les enfants ont été balancés dans ces classes sans accompagnement, on a senti les maîtresses complètement démoralisées, explique Emilie Pic, présidente du Gape. Nous voulons accueillir ces enfants, mais dans de bonnes conditions. »

Suite à une réunion avec l'inspection académique jeudi dernier, un instituteur remplaçant supplémentaire devrait être présent à l'école lorsqu'il n'est pas affecté ailleurs. Une seconde rencontre avec le Gape est prévue fin novembre.

En bref

MANTES-LA-JOLIE Mantes 2 : premiers coups de pioche en 2018

Menacé de fermeture pour des questions de sécurité au printemps, le centre commercial et ses abords connaîtront une importante rénovation, qui nécessitera le déplacement du marché forain.



Le centre commercial a connu plusieurs incendies ces dernières années au niveau du sous-sol de livraison des magasins.

Au cœur du Val Fourré, les dalles regroupant des immeubles d'habitations, des institutions publiques et le centre commercial Mantes 2, devraient connaître un important chantier de réaménagement et de rénovation, encore au stade préliminaire, à compter de 2018. Pendant les travaux, une partie au moins du marché serait transférée juste à côté.

« Nous posons les questions de la rénovation des tours en copropriété, et de la construction de logements [à l'emplacement du supermarché Val

prim] afin que cela soit animé toute la journée, comme dans tous les coeurs de ville », détaille le premier magistrat mantais, Michel Vialay (LR).

Il est le cœur commercial du Val Fourré, dont six quartiers sur dix sont passés par la moulinette des rénovations urbaines. Pourtant, Mantes 2, qui sert les 22 000 habitants du quartier, a bien failli fermer au printemps, suite à un arrêté préfectoral, finalement non appliqué, obligeant à une remise aux normes de sécurité.

En bref

LIMAY Les habitants invités à s'exprimer

Durant dix jours, Limay a encouragé la population à s'exprimer sur la future intercommunalité. L'événement de votation citoyenne s'est clôturé samedi avec l'ouverture de la grande urne devant la mairie.



La ville souhaite que les décisions prises par la future intercommunalité aient l'accord des conseils municipaux. Egalement, la ville veut préserver les régies municipales ainsi que la notion de service public.

Samedi, la ville de Limay a clôturé son initiative de votation citoyenne. Une grande urne a été disposée sur le parvis de l'hôtel de ville afin de

recueillir l'opinion des habitants sur la future intercommunalité.

En dix jours, environ 2 000 bulletins

ont été recueillis. « Le but était d'informer et d'alerter la population quant aux sujets sur lesquels, en tant qu'élus, nous sommes inquiets », a avoué Eric Roulot (PCF), maire de la ville.

« Nous ne sommes pas contre l'intercommunalité mais nous sommes opposés à la manière technocratique dont elle est mise en place, a-t-il ajouté. On est dans une dynamique de construction avec des exigences et un certain nombre de choses que l'on attend ».

« Une dynamique de construction »

« Si une harmonisation devait être envisagée, les Limayens seraient directement touchés », a-t-il annoncé. Entre-autre, les inquiétudes se portent sur l'augmentation de la fiscalité telle que le prix de l'eau par exemple.

Marché Frais ORGEVAL

Fruits et Légumes
Poissonnerie
Boucherie-Charcuterie
Traiteur
Crèmerie
Boulangerie-Pâtisserie

1561, route de 40 Sous - 78630 Orgeval
Tél. : 01 39 19 18 70
Horaires : lundi de 10 h à 19 h 30,
du mardi au samedi de 9 h à 19 h 30

P
GRATUIT

ROSNY-SUR-SEINE Une fillette gravement brûlée

L'incendie d'une maison a gravement blessé une petite fille de 10 ans. La scène s'est passée dans la nuit de lundi à mardi, la semaine dernière, dans le quartier pavillonnaire du chemin de Grande-Maison.

L'incendie d'une maison familiale à Rosny-sur-Seine, a provoqué l'hospitalisation d'une petite fille de 10 ans. Elle a été prise en charge dans un état grave après avoir été intoxiquée et gravement brûlée dans la nuit de lundi à mardi, la semaine dernière.

Un feu s'est déclaré dans une chambre d'un des enfants et s'est propagé au reste de la maison familiale. A l'intérieur de la maison familiale se trouvent cinq personnes dont trois enfants. Les membres de la famille ont réussi à s'extraire de la maison sauf la petite dernière, qui a été récupérée par un voisin, ancien pompier.

Une famille blessée

Un massage cardiaque a été pratiqué sur la jeune victime jusqu'à l'arrivée des secours compétents. Celle-ci a été gravement brûlée au niveau du visage, du thorax et des



Une maison familiale a pris feu dans la nuit de lundi à mardi, chemin de la Grande-Maison, à Rosny-sur-Seine.

membres. La fillette était en arrêt cardio-respiratoire lors de l'arrivée des secours. Immédiatement, elle a été transportée à l'hôpital Necker à Paris, avec un pronostic vital réservé.

Les sapeurs pompiers ont pris en charge l'ensemble des occupants. Le compagnon de la mère,

légèrement brûlé, souffrait également d'une intoxication sévère. Quant à la mère et à ses deux autres enfants, ces derniers ont été transportés au centre hospitalier de Mantes-la-Jolie pour des examens complémentaires. L'origine du sinistre reste à déterminer par l'enquête, confiée au commissariat de Mantes-la-Jolie.

LES MUREAUX Un motard percuté

Un accident s'est déroulé sur le pont Rhin et Danube en direction de Meulan-en-Yvelines. Une moto a percuté une voiture qui venait en sens inverse.

Un accident de la circulation s'est déroulé sur le pont Rhin et Danube, lundi matin. En effet, un motard, qui circulait en direction de Meulan-en-Yvelines, a souhaité doubler un véhicule quand il a

touché celui-ci sur l'arrière gauche et a fini par percuter un autre véhicule qui circulait en sens inverse.

Conscient, le motard a été pris en charge pour des fractures au

niveau du fémur, du bassin et de l'épaule droite. Egalement, il avait une hémorragie au thorax pour autant, son pronostic vital n'était pas engagé.

MANTES-LA-JOLIE Un enfant meurt dans une cage d'ascenseur

Un terrible accident s'est déroulé samedi soir. Un enfant de sept ans a été retrouvé inanimé dans un immeuble de la rue Louis Blériot, dans le quartier du Val Fourré, à Mantes-la-Jolie.

Un enfant de sept ans est mort dans une cage d'ascenseur. L'affaire s'est déroulée samedi soir, dans le quartier du Val Fourré, à Mantes-la-Jolie. D'après une information parue dans le Parisien, Othmane est remonté dans l'appartement pour aller chercher de l'argent en vue d'acheter un sandwich. Pendant ce temps, son grand-frère qui l'attendait en bas de l'immeuble, s'inquiétant de ne plus le voir revenir, a alors alerté ses parents.

Une dramatique histoire

Si dans un premier temps, les recherches se sont focalisées dans le quartier, dehors, auprès des voisins et du gardien, la famille a par la suite vérifié l'ascenseur bloqué. Le journal raconte que le petit garçon se trouvait « inconscient, accroupi dans une position anormale avec la trottinette près de lui ».

L'oncle du petit garçon a donc commencé à effectuer les premiers gestes de secourisme pour essayer de relancer le cœur d'Othmane. La famille a décidé de l'emmener à l'hôpital. De suite, le personnel hospitalier a pris en charge l'enfant sans pour autant réussir à le sauver.

Selon nos confrères, la famille



Un drame s'est déroulé samedi soir avec le décès d'un petit garçon dans une cage d'ascenseur.

aurait décidé de porter plainte contre le bailleur, Mantes Yvelines Habitat, ainsi que l'ascensoriste. Il semblerait que l'ascenseur était souvent en panne, en mauvais état puisqu'il pouvait même fonctionner avec la porte entrouverte.

Des circonstances à déterminer

A ce jour, les circonstances sur la mort d'Othmane doivent être élucidées par l'enquête. D'après les premières constatations policières, la cause accidentelle serait privilégiée. Une autopsie devrait en dire davantage quant à la raison du décès du petit garçon de sept ans.

PORTES OUVERTES
10 ET 11 OCTOBRE

www.citroenselect.fr

CITROËN FÉLIX FAURE :
LES PRIX INCROYABLES
ET LA REPRISE
EN PLUS !

REPRISE
ARGUSTM PLUS

1 500 €⁽¹⁾

pour l'achat d'une Citroën d'occasion
C1, C3 HDi ou C4

OU

REPRISE
ARGUSTM PLUS

2 000 €⁽¹⁾

pour l'achat d'une Citroën d'occasion
C4 Cactus, C4 Picasso ou C5

DEPUIS 55 ANS • PRIX INCROYABLES • CHOIX IMPORTANT

Garantie pièces et main d'œuvre
1 an minimum⁽²⁾

CITROËN^rselect,
VÉHICULES D'OCCASION

(1) Soit 1500 €, ou 2000 € selon le modèle choisi, ajoutés à la valeur de reprise de votre ancien véhicule dont la date de première immatriculation est antérieure à avril 2014, et dont la valeur de la cote n'excède pas la valeur du véhicule acheté. La valeur de reprise est calculée en fonction du cours de l'ArgusTM du jour de la reprise, applicable à la version du véhicule repris, ou le cas échéant, à la moyenne du cours des versions les plus proches de celui-ci, ledit cours ou ladite moyenne étant ajusté en fonction du kilométrage, des éventuels frais de remise en état standard et déduction faite d'un abattement de 15% pour frais et charges professionnels. Offre non cumulable réservée aux particuliers valable du 01/10/2015 au 31/10/2015 pour l'achat d'un véhicule d'occasion identifié dans le point de vente de Citroën Félix Faure ci-dessous. (2) Voir conditions dans le point de vente ci-dessous.



CITROËN FÉLIX FAURE LIMAY

266, route de la Noue, Port Autonome - 01 34 78 73 48

--- Retrouvez nos offres sur www.citroenselect.fr/felixfaure ---

CHANTELOUP-LES-VIGNES Une nuit agitée

La police nationale et les sapeurs-pompiers se sont déplacés, dans la même nuit, pour mettre respectivement fin à un rodéo et à un feu de voiture. Les faits se sont déroulés de mercredi à jeudi, quartier de la Noé.

La nuit a été mouvementée au quartier de la Noé. De mercredi à jeudi, la police nationale ainsi que les sapeurs-pompiers sont intervenus deux fois durant la nuit. En effet, les forces de l'ordre ont d'abord souhaité contrôler un conducteur qui s'adonnait à un rodéo, mais celui-ci a décidé du contraire.

Les policiers sont sortis du véhicule pour aller rencontrer le conducteur quand ce dernier a tenté de foncer sur eux. Ils ont réussi à l'éviter en s'écartant, puis ont utilisé un tir de flashball afin d'essayer de stopper l'auteur de la fuite, mais sans succès.

Pour autant, l'histoire ne s'arrête pas là. En effet, en prenant la fuite, le conducteur a fini sa course dans deux autres voitures qui étaient en stationnement. Il a donc terminé à pied, en se réfugiant dans le bâtiment à proximité.



Jeudi, les sapeurs-pompiers se sont déplacés aux environs de 4h du matin, suite à un incendie sur une voiture.

Une voiture incendiée

Quelques heures plus tard, une deuxième intervention a secoué le quartier. Les sapeurs-pompiers ont été appelés suite au feu survenu sur un véhicule.

A leur arrivée, le véhicule était bien incendié puisqu'il leur était impossible de pouvoir procéder à son identification. D'ailleurs, le feu s'était propagé. A proximité, un arbre a été touché, ce qui a entraîné une deuxième voiture dans l'incendie. Une Renault Twingo a été en partie ravagée par les flammes.

MANTES-LA-VILLE Un homme bien décidé

Les policiers sont intervenus suite à une tentative de suicide, samedi matin. Ils ont été rappelés une deuxième fois pour secourir la victime qui avait fui le centre hospitalier.

Samedi matin, les policiers ont été appelés par une femme qui signalait la détresse de son conjoint. En effet, celui-ci était déterminé à mettre fin à ses jours en sautant par la fenêtre. Rapidement sur les lieux, les secours sont parvenus à maîtriser l'homme qui a donc été emmené par les sapeurs pompiers au centre hospitalier de Mantes-la-Jolie. L'affaire ne

s'arrête pas là ! Une heure après, vers 8h, l'hôpital téléphonait à la police nationale pour informer les forces de l'ordre de la fuite de l'homme en direction de la gare.

Parallèlement à cela, le père de l'homme en question contactait les autorités pour indiquer qu'il se trouvait aux côtés de son fils, au niveau

des quais. Les policiers ont, une nouvelle fois, interpellé l'individu mais de manière un peu plus brutale. Suite à l'agressivité apparente de l'individu, les policiers ont fait usage du pistolet à impulsion électrique en mode contact. L'homme a été, de nouveau, pris en compte par le centre hospitalier de Mantes-la-Jolie.

CARRIERES-SOUS-POISSY Un quinquagénaire renversé

Mercredi dernier, il était 19h30 quand un piéton a été renversé par une voiture alors qu'il traversait l'avenue de l'Hautil sur un passage piétons. Projetée au sol, la victime a été blessée à la tête mais est restée consciente jusqu'à sa prise

en charge par une équipe médicale. Cette dernière a décidé de l'endormir et de l'intuber, puis de la transporter à l'hôpital Beaujon, à Clichy-la-Garenne. Le piéton renversé, âgé de 55 ans, avait un pronostic vital engagé.

MANTES-LA-JOLIE Arrêté près d'une école

Un parent d'élève vigilant a signalé le comportement suspect d'un individu. La semaine dernière, un homme était en train de se masturber dans sa voiture, à proximité de l'école maternelle Les Roses. A l'arrivée des policiers sur les

lieux, des mouchoirs souillés ont été retrouvés à l'intérieur du véhicule. Agé de 39 ans, l'homme est connu des services de police pour des antécédents judiciaires sur des faits similaires.

MANTES-LA-JOLIE Il étrangle un conseiller de la Poste

Un conseiller de la Poste a reçu un client fort désagréable la semaine dernière. En effet, il s'est fait agressé par un individu suite à un différend commercial. La victime

présentait des signes de strangulation et de griffures au niveau du cou. Celle-ci a donc déposé plainte et l'auteur des faits a été interpellé.

LIMAY Arrêtés pour conduite dangereuse

Une patrouille de police a repéré un véhicule en conduite dangereuse, vendredi soir, dans la rue Henry Paul de Kock à Limay.

Lors du contrôle, le conducteur et le passager semblaient alcoolisés et peu enclins à coopérer.

Rapidement, la situation a ainsi dégénéré. Agés de 48 ans et 22 ans, les deux hommes ont commencé par insulter les forces pour finir par se rebeller lors de leur arrestation, provoquant une entorse à la main d'un policier.

L'eau

en toute confiance

28, quai de l'Oise - BP 6 - 78570 ANDRESY
Tél. : 01 39 70 20 00
 Fax : 01 39 75 15 31 - E-mail : sefo@spie-sefo.fr
www.sefo-eau.com
 Horaires d'ouverture 8 h - 12 h | 13 h 30 - 16 h

- Production et Distribution d'Eau Potable
- Travaux d'Adduction en Eau Potable
- Branchement Eau et Assainissement
- Affermage de Réseau d'Assainissement
- Prestations de Service, Contrôles de Conformité
- Électricité Industrielle, Automatismes et Télégestion
- **INTERVENTION 24/24H**
pour fuite sur réseau | **30 agents à votre service**

FOOTBALL La hiérarchie respectée pour Poissy et le FC Mantois

Les deux clubs de CFA se sont imposés face à des équipes de DSR, dimanche dernier, à l'occasion du cinquième tour de la Coupe de France.



L'AS Poissy recevra la réserve du PSG samedi prochain en championnat.

Après leur succès face à Amiens en championnat, dans un stade Bergeal rénové, les Mantais se sont fait plaisir ce week-end en s'imposant sans vraiment forcer sur la pelouse d'Aulnay-sous-Bois (Division supérieure régionale).

Robert Mendy, entraîneur du FCM, avait quasiment reconduit la même équipe pour aborder ce match de Coupe de France.

Sérieux dans leur implication malgré les trois divisions d'écart, les

Yvelinois se sont rapidement mis à l'abri en inscrivant deux buts en première mi-temps grâce à Dylan Duventru et Ismaël Sassi. Au retour des vestiaires, l'espoir des Séquano-Dionysiens s'est assombri après une nouvelle réalisation mantaise de Bruno Pereira, tout juste entré en jeu.

Le score a ensuite été alourdi (4-0) en fin de match par Ismaël Sassi, autour d'un doublé. Les Sang et Or s'offrent une place pour le prochain tour de Coupe de France, à l'image de son voisin pisciacais.

Doublé d'Ismaël Sassi

L'AS Poissy affrontait elle aussi une équipe de DSR ce week-end. En déplacement à Morangis-Chilly (Essonne), les joueurs de Nordine Kourichi ont respecté leur statut de favoris et ramené une victoire nette (0-3), avant leur réception de l'équipe réserve du PSG, samedi prochain en championnat (9e journée).

Les deux clubs du groupe A du championnat amateur de football (CFA) connaîtront leurs futurs adversaires, pour le sixième tour de coupe de France, à l'occasion du tirage au sort du mardi 13 octobre (après le bouclage de nos pages, Ndlr).

FOOTBALL

Les Mureaux stoppés par Argenteuil

À l'inverse des prestations des deux clubs pensionnaires de CFA de la vallée de Seine, l'OFC Les Mureaux n'a pas su s'imposer dimanche dernier en Coupe de France. Opposés au Racing football club Argenteuil (Val-d'Oise), équipe de Promotion d'honneur

(9e échelon national), les Muriautins se sont inclinés après les prolongations (2-1) au stade du Coudray.

Dans le même temps, Versailles s'est offert son ticket pour le sixième tour de Coupe de France.

Co-leaders du championnat de Division d'honneur (DH) avec Les Mureaux, les Yvelinois ont gagné difficilement (0-1) dimanche face au Club olympique Vincennois (Val-de-Marne, PH) mais poursuivent leur chemin dans la compétition.

BASKET-BALL

Le challenge des déplacements



Déjà deux défaites en deux matches à l'extérieur pour les Pisciacais.

Le Poissy Basket s'est incliné (84-57) ce week-end face à Pornic (Loire-atlantique), à l'occasion du troisième match de la saison en Nationale 2.

Vainqueurs à domicile (67-59) il y a deux semaines contre Sceaux (Hauts-de-Seine), les Yvelinois s'étaient déjà inclinés lors de leur

premier déplacement à Calais (Pas-de-Calais).

Annoncé comme un défi par la direction du club, le Poissy Basket essaiera de réduire un maximum l'écart avec ses adversaires lors des rencontres à l'extérieur en championnat.

VOLLEY-BALL

Première victorieuse pour le CAJVB

L'équipe première masculine du Conflans-André-Jouy Volleyball (CAJVB) s'est imposée pour son premier match officiel cette saison dans le championnat Elite.

Les recrues intégrées

Opposés à Halluin (Nord), les Yvelinois se sont imposés dans la douleur à l'issue d'un match en cinq sets (3-2). À l'occasion de

cette rencontre, le CAJVB a intégré ses nouvelles recrues à l'équipe et célébré cette victoire dans un restaurant franco-italien qui devient l'un des nouveaux partenaires du club.

Les Conflanais se déplaceront ce week-end à Mérignac (Gironde), vainqueur samedi dernier face à Illac (Gironde).

CONSTRUISEZ l'avenir à Carrières-sous-Poissy

ADRESSE • ARCHITECTURE • ART DE VIVRE

À 100 M D'UN SUPERBE PARC

Une situation exceptionnelle à 100 m du Parc du Peuple de l'herbe.
Un accès facile à la future passerelle conduisant à la gare de Poissy (RER et Transilien).
De nombreux commerces et services répondent aux besoins quotidiens : futurs petits commerces autour de la place de L'Agora (550 m), hypermarché à 450 m, collège à 50 m...

- 2 P. : 154 000 €* • 3 P. : 174 000 €*
- 4 P. : 276 000 €*

Terrasses & Jardins

Angle rue de la Reine Blanche et avenue de l'Europe

01 60 79 83 83

Espace de vente ouvert vendredi et samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Dimanche, lundi et jeudi de 14h à 19h. Fermé mardi et mercredi.

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES
pour habiter ou investir**



Des taux de crédit toujours très bas !

PROMOGIM
L'IMMOBILIER RESIDENTIEL EN FRANCE
www.promogim.fr



**DESTOCKAGE
PRODUITS
ALIMENTAIRES**

ARRIVAGES JOURNALIERS

LES HALLES de LIMAY



Fruits...légumes...produits frais...surgelés...

Acceptation des tickets restaurants

LIMAY. ZAC DES HAUTS REPOSOIRS. TÉL. 01 30 33 31 10

VERNEUIL-SUR-SEINE Percujam, l'art sans barrières

Ce groupe de chanteurs et de musiciens propose des concerts festifs depuis des années, et fait de ses handicaps une force pleine de sensibilité.

Ils ont partagé la scène avec plusieurs artistes français, comme Calojero, Tryo, ou encore Mathieu « M » Chédid. Le fait qu'il soit composé en partie d'autistes n'a jamais été un frein pour Percujam, bien au contraire. Ce groupe atypique et novateur, accompagné d'éducateurs et de musiciens confirmés propose avant tout une musique festive.

D'Est en Ouest

À travers le rock, le reggae, le jazz et le dance hall, Percujam offre une énergie et surtout une sensibilité depuis bientôt dix ans sur scène. En France, au Canada ou encore en Russie, le groupe a su faire partager sa passion musicale



Sur scène, les autistes et les éducateurs ne font plus qu'une seule entité.

et son originalité artistique. Dans le cadre du festival Orphée, premier festival européen destiné à promouvoir l'accessibilité aux métiers artistiques pour les personnes handicapées, le groupe francilien se

produira à l'espace Maurice Béjart samedi 17 octobre à 21h. L'entrée du concert, Artistes avant tout, sera au plein tarif de 20 euros, 17 euros au tarif réduit et 7 euros pour les moins de 21 ans.

TRIEL-SUR-SEINE L'agriculture d'autrefois remémorée...

Les activités sociales et économiques évoluent, mais certaines pratiques peuvent être gardées en mémoire.

Cheverchemont ou l'Hautil, ressemblent à d'anciennes fermes, comme on en trouve encore dans le Vexin... » C'est un peu tout cela que vous propose de découvrir la conférence *L'agriculture à Triel autrefois*, samedi prochain à 15 heures à la salle Grelbin.

La commune de Triel-sur-Seine a eu pendant près d'un millénaire l'agriculture comme principal secteur économique. À l'image no-

tamment du travail des vignes, de l'arboriculture et du maraîchage. La phylloxéra (maladie de la vigne, Ndlr) comme l'utilisation des eaux d'épandage ont modifié profondément l'activité agricole trielloise.

...une perspective d'avenir

Jean-Pierre Houlemare, ancien maire (DVD) de Triel-sur-Seine de 2001 à 2008, évoquera cette époque, en s'appuyant sur les

témoignages de quatre grands témoins, acteurs de l'évolution de l'activité agricole trielloise : Roger Prevost, Gérard Michel, Guy Huet et Roger Le Fer.

Frédérique Bernardet commentera lui son étude et évoquera ce que pourrait être l'agriculture de l'avenir sur Le territoire. L'entrée pour assister à la conférence est libre et gratuite.

MANTES-LA-JOLIE Lofofora est toujours là

Le groupe mythique de métal français continue d'enflammer les scènes après plus de vingt de carrière.



Reuno et son groupe n'en ont pas fini avec la scène.

Leur mental tient, et leur métal aussi. Les fans de Lofofora de la vallée de Seine peuvent se réjouir, le groupe pionnier du néo métal (fusion entre rock métal et hip-hop, Ndlr) en France sera en concert, vendredi 16 octobre, au Centre d'action culturelle (Cac) Georges Brassens de Mantes-la-Jolie.

Les guitares saturées et les textes engagés accompagneront encore de quelques envolées punk et rap. Les diverses influences de Lofofora vont des Red hot chili peppers aux Ramones, en passant par NWA et Public enemy. Les concerts du groupe n'ont pas perdu de leur force,

et sont menés comme au début par son charismatique leader, Reuno.

Fusion musicale

En première partie, DJ dixscipline proposera des morceaux de punk et de Ska. Après la prestation de Lofofora, Arno (membre du groupe) rejoindra The 2 jizz et 10G le fourb derrière les platines pour clôturer la soirée.

Le Cac ouvrira ses portes à 21 h. Le prix du concert est de 15,5 euros ou 13,5 euros pour les adhérents. Les titulaires de la carte Camy bénéficieront de 5 euros de réduction.

GARGENVILLE Plein de Joie

L'association gargenvilloise Y'a d'la joie proposera son dernier spectacle à la salle des fêtes, samedi 17 octobre à 20 h 30. Il se présentera sous la forme d'un best-of de ses chansons depuis 2009, et inclura quelques nouvelles de cette année. Des chansons et des petites scènes composeront ces *Sacrés souvenirs*. L'entrée est de 6 euros pour les adhérents et 9 euros pour les autres. Les moins de 12 ans bénéficieront de la gratuité.

Une tombola sera organisée. Réservations au 06 84 08 11 74.

Encadré**Une interview en before**

Les musiciens qui s'exercent dans les studios du Cac auront la chance de s'entretenir avec Lofofora de 18 h à 19 h, juste avant le concert le 16 octobre. L'entrée sera gratuite et vous permettra d'en savoir davantage sur la carrière du groupe.

CHANTELOUP-LES-VIGNES**Alger rie en chansons**

Une figure importante de la chanson populaire algérienne se produira ce week-end au complexe socioculturel Paul Gauguin.

Le chanteur et humoriste Houari Aouinet animera un repas festif, samedi 17 octobre à partir de 18 h 30. Proposée par l'association Soleil d'Algérie, cette soirée sera sous le signe du raï et de la bonne humeur.

Houari Aouinet interprétera une partie de son répertoire musical, interprété sur scène aux côtés notamment de Khaled ou de Zahouania. L'artiste offrira aussi son talent de comédien, partagé autrefois avec Biyouna. L'entrée est au plein tarif de 25 euros, et 20 euros pour les Chantelouvais. Réservations au 06 16 37 07 54.



Houari Aouinet s'est produit aux côtés de Khaled et de l'humoriste Biyouna.

LES MUREAUX Humour de peluche

Le ventriloque Jeff Panacloc et son ami Jean-Marc seront sur la scène du Cosec Pablo Neruda ce week-end.



Entre un ventriloque et son singe en peluche qui prend le dessus ? Généralement, nous opterons pour le premier, mais il arrive parfois que Jeff Panacloc ne puisse plus contrôler Jean-Marc.

Jeff Panacloc perd le contrôle

L'adrénaline de ce dernier est telle qui est difficile de tout gérer pour Jeff Panacloc. Les remarques et les attitudes de son double, pourtant animé par sa propre main, semblent

indépendantes de sa volonté. Samedi 17 octobre, au complexe sportif évolutif couvert (Cosec) Pablo Neruda, Jeff arrivera-t-il à expliquer à Jean-Marc qu'il n'est finalement qu'une peluche ?

Réponse à partir de 20 h 30. Les billets dont les tarifs sont compris entre 12 et 31 euros, sont en vente à la médiathèque des Mureaux ou sur www.fnac.com.

La Crêperie des arts vont permettra de vous restaurer sur place.

MANTES-LA-VILLE Ensemble tous ados !

Il n'y a pas d'âge pour rire de soi, de ce qu'on était ou de ce que l'on deviendra. Le spectacle Ados sera proposé samedi salle Jacques Brel.



La pièce s'est jouée pendant cinq ans à guichets fermés au Point virgule.

La scène découverte du mois d'octobre de la salle Jacques Brel, sera consacrée à un spectacle qui a déjà connu un beau succès dans les salles parisiennes (Point virgule, théâtre des Mathurins, Grand point virgule, Ndlr). Surtout auprès des jeunes, et particulièrement des « ados ».

Saluée par la critique, cette pièce contemporaine parcourt avec humour les questions de trois adolescents survoltés. Leurs chants et leurs danses nous entraînent dans l'univers un peu fou qu'est cette transition entre l'enfance et l'âge adulte.

Un florilège de situations est mis en scène pour évoquer les incontournables sujets de cette période souvent quelque peu troublante : l'acné, les complexes et les amourettes.

Complexes et amourettes

Les parents pourront accompagner leurs « djeuns » voir ces *Ados* interprétés par Jason Rolland, Pascal Buil et Lola Bubini (ou Gwendal Marimoutou, Ndlr). Le spectacle se tiendra samedi 17 octobre à 15 heures, et sera au tarif unique de 12 euros.

LA FRESH MATINALE Awa Imani, la marraine emblématique d'LFM, de retour dans les studios.

C'est avec sa belle énergie et son sourire communicatif qu'Awa Imani a fait son retour dans les studios d'LFM.



Awa Imani de retour dans les studios d'LFM.

Dès 9h00, c'est dans la Fresh Matinale animée par Oumy, la nouvelle animatrice de cette rentrée, qu'Awa Imani est revenue sur son parcours et son actualité.

Enfant de parents musiciens, c'est tout naturellement qu'Awa Imani s'est orientée vers une voie artistique. Dès l'âge de 9 ans, elle accompagnait son père sur scène,

lors de ses concerts. Quand on lui demande si elle avait le trac avant chaque performance, elle explique « la scène était comme un terrain de jeu pour moi ».

« Je chante et danse depuis que je suis gamine »

Tout commence à l'âge de 15 ans lorsqu'elle enregistre ses premières maquettes.

Forte de cette expérience, elle signe son premier gros tube aux côtés de 113 et de Jamel Debbouze avec le titre « Célébration ».

Après cette collaboration, qui lui a permis de se faire connaître du grand public, elle collabore avec d'autres artistes comme Admiral T sur le titre « J'ai besoin de toi ».

« Ma collaboration avec Admiral T était exceptionnelle »

Séduits par sa douce voix, d'autres artistes comme NJ, Clayton Hamilton et même Soprano s'offrent des duos avec la belle.

Awa Imani revient sur le devant de la scène avec un nouveau titre « Avec le temps » en featuring avec Alban, ex-candidat de The Voice.

LA LOCALE Vers la féminisation des cadres de la Police Nationale ?

Mercredi dernier, Manon Papelier, nouvelle adjointe au commissariat des Mureaux, était en visite dans les studios de LFM Radio pour revenir sur son parcours, pas comme les autres dans La Locale.



Manon Papelier, major du concours des commissaires, lors de son intronisation cet été aux Mureaux.

Manon Papelier a 25 ans et n'a rien fait comme les autres.

Quand la jeune femme intègre Sciences Po Lille il y a quelques années, son rêve est bien loin des Mureaux et de la police, elle envisageait plutôt une carrière dans le journalisme sportif. Cette passionnée d'athlétisme n'a d'ailleurs pas remis ses baskets au placard puisqu'elle court tous les midis ou presque, lorsqu'elle « a une pause et pas d'imprévus ».

Décidée à se lancer dans la police à la fin de son cursus, elle assume une « vocation née tardivement » avec comme principale envie de « travailler au service du public et de l'intérêt général ».

Passionnée d'athlétisme, elle voulait devenir journaliste

Forcément concernée par la thématique de la sécurité et après plusieurs stages, elle se lance dans le concours de commissaire dont elle sort major. Femme d'action, pragmatique et dynamique (« voir fatigante », elle laisse planer le doute avec le sourire).

25 ans et 100 policiers sous sa responsabilité

Manon Papelier gère un peu plus d'une centaine de policiers, un rôle et une pression nouvelle pour cette jeune femme qui a choisi de découvrir « le terrain » aux Mureaux, où les problématiques sont nombreuses.

Une femme adjointe, pas une nouveauté puisque du côté de Mantes-la-Jolie une directrice et une adjointe viennent tout juste d'être nommées.

Loisirs | HOROSCOPE

Bélier : Quelle est votre arme privilégiée ? Votre optimisme à toute épreuve ! Quelles que soient les galères, vous prenez les choses du bon côté et vous ne vous prenez pas la tête. Rien ne vous arrête, vous êtes en grande forme.

Taureau : Mars vous pousse à entreprendre quelque chose sur du long terme. Vous avez à nouveau foi en l'avenir et n'êtes plus dans le doute. Passez à l'action sans rien négliger. Vous trouverez la bonne direction.

Gémeaux : Ne vous laissez pas perturber par des bruits de couloir et autres mots de travers. Les astres sont contre vous et il faut prendre votre mal en patience. La communication ne sera pas votre fort dans les semaines à venir.

Cancer : C'est une période de remise en question pour vous et vous n'avez pas le moral. Vous faites un petit bilan qui ne vous convient pas. Reprenez les choses en mains et repensez vos projets. Il faut mettre tous les éléments à plat.

Lion : Vous devez tenir la barre très fermement si vous voulez régler les problèmes qui se présentent les uns après les autres. Il faut remettre de l'ordre dans votre organisation de travail et dans la gestion des humeurs des uns et des autres.

Vierge : Votre confiance revient. Vous êtes mieux dans votre peau et votre humeur s'en ressent. Vous êtes plus facile à vivre. Jupiter vous redonne foi en vous. Vous retrouvez votre gaieté et cela joue sur tous les domaines de votre vie.

Balance : Le stress d'un collègue ou d'un supérieur vous perturbe dans votre job. Apprenez à vous mettre dans une bulle. Évitez de vous énerver sinon la situation va s'envenimer. Au contraire, jouez la carte du tact et de la diplomatie.

Scorpion : La voie est désormais libre, vous pouvez enfin donner la tournure que vous souhaitez à votre vie professionnelle. Vous avez su prendre votre mal en patience et la récompense est là au bout du chemin. Vous faites des étincelles.

Sagittaire : Même si les temps vous paraissent durs à cause de Saturne qui vous oblige à une grande remise en question, ne lâchez rien et accrochez-vous ! Vous verrez que vous aurez gain de cause au final. Gardez le moral.

Capricorne : Des tonnes d'idées se bousculent dans votre tête, mais vous avez du mal à en concrétiser une seule. Notez-les, organisez-les et vous verrez que tout deviendra plus clair pour vous après. Ne vous énervez surtout pas, soyez patient.

Verseau : Vous avez plus d'un tour dans votre sac et vous savez vous sortir de n'importe quelles situations embarrassantes. Votre caractère enjoué fait des merveilles et vous ne ruminez pas très longtemps les échecs.

Poissons : Ce n'est pas le moment de râler ou de vous lamenter sur votre sort, car vous risquez de vous prendre des reproches en pleine figure. Avancez sans rien dire et ne montrez pas vos faiblesses à vos détracteurs, surtout au travail.

par Horoscope.fr

SUDOKU : niveau facile

	9			7		5		4
				9				
6	7	1			5		9	3
	2				9		5	1
		9				7		
1	4		6				8	
4	1		5			9	3	8
				1				
2		8		3			7	

SUDOKU : niveau moyen

		6		4		9		
	5		8	3			6	
1		7				3		4
							7	
6	7						1	5
	4							
9		4				8		1
	1			8	9		4	
		8		1		5		

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur lagazette-yvelines.fr

METEO

Mercredi	3°/9°	
Judi	3°/10°	
Vendredi	4°/11°	
Samedi	4°/12°	
Dimanche	6°/13°	
Lundi	6°/13°	
Mardi	6°/13°	

La Gazette en Yvelines
Journal hebdomadaire gratuit d'information locale

Directeur de la publication :
Lahbib Eddaoudi

Journalistes :
Virginie Weber, Loris Guémart, Jeremy Denoyer

Mise en page :
Sébastien Dailleux

Site web : lagazette-yvelines.fr
Facebook : la gazette en Yvelines
Twitter : @GazetteYvelines

8 rue Porte aux Saints - 78200 Mantes-la-Jolie
Tél. : 09 54 82 31 88
redaction@lagazette-yvelines.fr



MANTES-LA-VILLE



Du dimanche au jeudi de 8 h 30 à 23 h 00 en salle et jusqu'à 23 h 30 au drive
Vendredi et samedi de 8 h 30 à 23 h 00 en salle et jusqu'à minuit au drive.



LIMAY

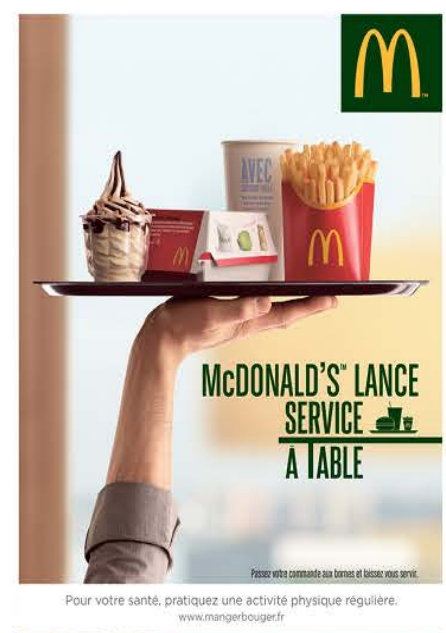


Du dimanche au jeudi de 10 h 30 à 22 h 00 en salle et jusqu'à 23 h 00 au drive
Vendredi et samedi de 10 h 30 à 22 h 30 en salle et jusqu'à 23 h 30 au drive



MANTES-LA-JOLIE

Service à table
dans Les 3 restaurants



les lundis, mardis, jeudis et dimanches de 10 h 30 à 23 h 00, le mercredi de 10 h 00 à 23 h 00,
le vendredi de 10 h 30 à 23 h 30, le samedi de 10 h 00 à 23 h 30.